

Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS)
Version provisoire du procès-verbal de la réunion
Le 3 décembre 2020, de 13 h à 16 h
Réunion virtuelle tenue dans Microsoft Teams

Selon les modalités approuvées à la réunion du 21 janvier 2021.

Membres permanents

Nom	Titre	Organisme	Présent(e)
Laila Gibbons	Présidente du GCIS Directrice, Services des routes et du stationnement	Ville d'Ottawa – Direction générale des travaux publics et de l'environnement	Oui
Scott Caldwell	Gestionnaire de secteur, Transitway et stationnement	Ville d'Ottawa – Service du stationnement	Oui
Dennis Van Staalduinen	Représentant	ZAC de Wellington Ouest	Oui
Jasna Jennings	Représentante	ZAC du marché By	Oui
Christine Leadman	Représentante	ZAC de la rue Bank	Oui
Andrew Peck	Représentant	ZAC du Glebe	Oui
Alice Nakanishi	Représentante	Association communautaire des citoyens du centre-ville	Oui
James Grant	Représentant	Association communautaire du Vieil Ottawa-Sud	Oui
John Verbaas	Représentant	Fédération des associations civiques	Oui
Vania Karam	Représentante	Comité consultatif sur l'accessibilité	Oui
Daniel Spence	GDT/Installations pour cyclistes et piétons	Université d'Ottawa	Oui
Greg Fyffe	Représentant des lieux de culte	Église presbytérienne Knox	Non
Kelly Haussler	Représentante de l'Administration du tourisme et des congrès	Tourisme Ottawa	Oui
Dean Karakasis	Représentant de l'industrie de l'aménagement/propriétaire-gestionnaire d'immeubles	Building Owners and Managers Association	Oui
John Woodhouse	Représentant des personnes âgées	Conseil sur le vieillissement	Oui

Personnel de la Ville et experts-conseils présentant des exposés

Nom	Titre	Direction générale/Organisme	Présent(e)
Brandon Pollard	Coordonnateur de projet	Service du stationnement	Oui
Kathleen Wilker	Agente de projet	Direction générale des services de transport	Oui

Jill Savage	Urbaniste	Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique	Oui
Brandon Orr	Expert-conseil	Stantec	Oui
Stephen Oliver	Expert-conseil	Stantec	Oui

Point 1 – Présentations, aperçu et examen du procès-verbal de la réunion précédente

Laila Gibbons, présidente, ouvre la séance.

- Elle souhaite la bienvenue à James Grant, de l'Association communautaire du Vieil Ottawa-Sud, qui est le troisième représentant des associations communautaires auprès du GCIS et qui occupe le siège libre.
- Tous les membres et tous les participants se présentent à tour de rôle.
- Les participants approuvent le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020 du GCIS.
- Le procès-verbal approuvé de la réunion du GCIS sera bientôt publié sur le site ottawa.ca/stationnement.

Point 2 – Compte rendu sur la Stratégie de stationnement pour vélos

Brandon Pollard présente ce point. Brandon Orr et Stephen Oliver (tous deux de Stantec) présentent un exposé.

Discussion et commentaires :

- Il faudrait harmoniser comme il se doit les infrastructures pour les vélos par rapport aux trottinettes électriques ou au mobilier urbain.
- Il faut tenir compte des considérations liées à l'accessibilité dans la répartition de la superficie pour le stationnement des vélos : il faut prévoir de la place pour stationner les minibus accessibles aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, afin de permettre aux chauffeurs de ces minibus de descendre et de s'assurer que l'emprise reste traversable pour tous et pour toutes.
- En ce qui concerne les places de stationnement à prévoir pour les vélos dans le cadre des événements spéciaux et des festivals, c'est ce qu'on a fait par exemple au Festival Glowfair; or, ces places ont été très peu utilisées. On suggère de se pencher avec circonspection sur toutes les suggestions qui réclament de prévoir un certain pourcentage de places de stationnement pour les vélos à l'occasion des événements.

- La Ville financerait-elle les places temporaires de stationnement pour les vélos aux événements spéciaux si le stationnement des vélos était obligatoire? Ou s'agit-il d'une question qui entrerait en ligne de compte dans le coût du permis d'événement? Dans les événements comme le Bluesfest, pour lesquels il y a peu de places de stationnement permanentes pour les vélos, les besoins en places de stationnement pour les vélos seraient différents des besoins dans les événements organisés dans les collectivités établies, dans lesquelles les places existantes sont nombreuses.
 - Le personnel de la Ville explique qu'à ce stade, les occasions envisageables d'aménager des places de stationnement dans le cadre de la Stratégie de stationnement pour vélos sont conceptuelles et visent à susciter la discussion et à faire éventuellement des recommandations. Les initiatives précises et les détails seraient déterminés à mesure de nos travaux et à la condition de réunir les appuis voulus.
- En ce qui concerne les stations de réparation des vélos ou les bornes de recharge des vélos électriques, il y a des synergies potentielles avec les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. Par exemple, les utilisateurs de fauteuils roulants motorisés pourraient recharger leur fauteuil dans les bornes de recharge pour les vélos électriques ou les utilisateurs des fauteuils roulants non motorisés pourraient apporter, dans les stations de réparation, de légères mises au point ou réparations à leur vélo.
- On est favorable aux supports à vélos artistiques.
- Sur la question des supports à vélos artistiques, par exemple, les supports installés sur la rue Bank faisaient partie du programme des infrastructures artistiques, et même s'ils sont esthétiques, ils donnent lieu à des difficultés pour ce qui est de la responsabilité de l'entretien.
- S'agissant des vélos abandonnés, la Ville hésitait beaucoup à les enlever. Les critères adoptés doivent être clairs.
- On suggère de se pencher sur des initiatives immatérielles pour le stationnement des vélos, par exemple une campagne d'information sur les moyens à prendre pour bien verrouiller les vélos ou pour encourager les cyclistes à enregistrer leur vélo sur l'application 529 Garage (application d'enregistrement des vélos préconisée par le Service de police d'Ottawa).
- En ce qui a trait au service voiturier pour le stationnement des vélos, l'organisme Citoyens pour la sécurité à vélo (qui s'appelle désormais Bike Ottawa) a déjà mené ces programmes (par exemple dans le cadre de la Bluesfest); un

partenariat avec cet organisme pourrait peut-être constituer une bonne occasion de mettre ces programmes à l'essai.

- Bien que les bonnes idées soient nombreuses, nous devons nous consacrer à celles qui sont le plus réalisables et pertinentes. S'il est bon d'avoir une vue d'ensemble, je m'inquiète surtout, en fin de compte, de la réparation ou du remplacement des supports à vélo qui sont brisés ou qui manquent.

Point 3 – Évaluation du vélopartage

Scott Caldwell présente ce point. Brandon Orr et Stephen Oliver (tous deux de Stantec) animent un exposé.

Discussion et commentaires :

- Dans la discussion qui suit l'exposé, il est question du programme de vélopartage SoBi d'Hamilton, qui constitue un exemple de programme de vélopartage sainement géré.
- Le modèle hybride du vélopartage (dans lequel les utilisateurs peuvent garer les vélos dans des postes d'arrimage spécialisés ou dans les infrastructures courantes de stationnement des vélos) est une idée judicieuse. Toutefois, la Ville imposait, pour ces postes d'arrimage, des droits en raison de l'empiètement des terrasses. Ces droits étaient trop élevés pour le modèle opérationnel du vélopartage. La Ville est-elle prête à investir dans ce modèle?
 - Le personnel de la Ville explique que l'objectif de l'exposé consiste à donner l'information qui a été réunie jusqu'à maintenant et à présenter des options envisageables. On se penchera sur les solutions précises à mesure que se déroule le processus.
- Avez-vous eu connaissance d'entreprises du secteur privé qui souhaiteraient mener un programme de vélopartage à Ottawa?
 - Le personnel de la Ville explique qu'on s'est adressé publiquement à des fournisseurs pour assurer ce service à Ottawa dans les dernières années, mais qu'il n'y a pas eu de manifestation d'intérêt.

Point 4 – Compte rendu sur les trottinettes électriques

Kathleen Wilker anime l'exposé, en présentant les résultats préliminaires du projet pilote de l'été dernier sur les trottinettes électriques en partage.

Discussion et commentaires :

- A-t-on prévu de communiquer les résultats de ce projet pilote à la CCN, pour qu'elle puisse en constater le succès et permettre qu'on utilise ses terrains (par exemple les sentiers sur les berges de la rivière des Outaouais et du canal Rideau, qui sont hors limite pour les usagers des trottinettes électriques en partage)?
 - Un membre du personnel explique que la Ville a effectivement pris connaissance des commentaires du public à propos de l'utilisation des sentiers de la CCN et confirme que l'information a été transmise à cet organisme. On communiquera également les résultats du sondage en ligne à la CCN à la fin de ce sondage, lorsqu'on en aura compilé les résultats.
- Les participants sont favorables aux zones de stationnement réservées aux trottinettes électriques, ce qui permettrait aux utilisateurs d'avoir une meilleure idée de l'endroit où stationner ces trottinettes.
- On fait savoir, pour l'anecdote, que bien des gens paraissent se servir des trottinettes électriques comme loisir. Il serait utile de s'en servir plus comme option de transport, comme on le fait dans le vélopartage. Il y a un risque, puisque la trottinette électrique pourrait être une simple mode passagère.

Point 5 – Plan du domaine public du marché By

Jill Savage anime un exposé, dans lequel elle donne un aperçu du Plan du domaine public du marché By, approuvé le 1^{er} décembre 2020 par le Comité des finances et du développement économique.

Il n'y a ni discussion ni commentaires.

Point 6 – Synthèse

- On note que les exposés sur la Stratégie de stationnement pour vélos et sur le vélopartage étaient excellents et riches d'information, mais qu'ils étaient un peu longs. Il faudra donc reporter à la prochaine réunion le point prévu à l'ordre du jour pour le Compte rendu sur le programme. On propose de tenir deux réunions à court terme (soit une en janvier et l'autre en février) afin de s'assurer qu'on aura suffisamment de temps pour parler de la Stratégie de stationnement pour vélos, du vélopartage et de tous les autres points.
- Quelqu'un pose une question à propos du délai des études sur le stationnement : Quand peut-on s'attendre à commencer de planifier ces études?
 - Le personnel de la Ville confirme qu'il adopte une approche attentiste, surtout en raison du choc de la Covid-19 sur le stationnement, et qu'il pourra mieux évaluer les délais dans la nouvelle année.